

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2023.00524

**REFACTURATION DE CONSOMMATIONS DE GAZ POUR LE
SITE FAURIEL CARLSON WAGONLIT TRAVEL -
REMBOURSEMENT A SAINT-ETIENNE EVENEMENTS**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L 5211-10 du code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDERANT les spécificités techniques du bâtiment impliquant que soit centralisé l'abonnement auprès d'un fournisseur de gaz, afin de proratiser ensuite les consommations,

CONSIDERANT que Saint-Etienne Evènements est titulaire du contrat de gaz et refacture ainsi les consommations de la partie de l'immeuble concernée,

CONSIDERANT que le montant de la facturation s'élève à 23 799,87 € HT pour la période de janvier à mars 2023 inclus,

CONSIDERANT que Saint-Etienne Evènements s'est acquitté des factures auprès du fournisseur concerné, il convient désormais de procéder au remboursement desdites factures,

DECIDE

ARTICLE 1

Le montant de refacturation des factures de gaz s'élève à 23 799,87 € HT soit 28 559,84 € TTC pour la période de janvier à mars 2023 inclus.

ARTICLE 2

Le montant décrit à l'article 1 sera versé à Saint-Etienne Evènements par Saint-Etienne Métropole en sa qualité de propriétaire du site et bailleur.

ARTICLE 3

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal de l'exercice en cours, BATE/Chapitre 011 /FAUR2.

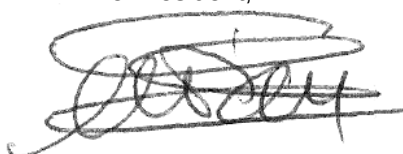
ARTICLE 4

La présente décision dont il sera rendu compte à la prochaine réunion du Conseil Métropolitain sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 5

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 31/05/2023
Le Président,



Gaël PERDRIAU

RECU EN PREFECTURE

Le 31 mai 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20230523-C20230052410

Date de mise en ligne : 31 mai 2023